

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE1<sup>re</sup> SESSION

QUÉBEC, LE 24 MAI 2005

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 24 mai 2005*

Aujourd'hui, à seize heures quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants:

- n<sup>o</sup> 62 Loi sur les compétences municipales
- n<sup>o</sup> 85 Loi sur le Centre de services partagés du Québec (*titre modifié*)
- n<sup>o</sup> 93 Loi modifiant la Loi sur le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et la Loi sur les produits alimentaires

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.